

SYNTHÈSE

Liberté contractuelle

Principe

- Liberté de contracter ou pas
- Liberté de choisir son cocontractant
- Liberté de choisir les clauses

Limite de l'ordre public

- Contrats imposés
- Contractants imposés
- Clauses imposées ou interdites

Force obligatoire : « loi des parties »

Principe

- Entre parties : intangibilité et irrévocabilité du contrat
- Vis-à-vis du juge : intangibilité et respect des clauses du contrat

Exceptions

- Révision du contrat pour imprévision
- Suppression des clauses abusives dans les contrats d'adhésion

**Le contrat =
Accord de volonté
généralant
des obligations**

Caractéristiques

- Contrat consensuel/ solennel/réel
- Contrat de gré à gré/d'adhésion
- Contrat synallagmatique/ unilatéral
- Contrat à titre onéreux/gratuit
- Contrat à exécution instantanée/successive
- Contrat commutatif/aléatoire

Bonne foi contractuelle : loyauté

Formation

- Devoir de transparence
- Devoir de loyauté

Exécution

- Devoir de bonne volonté
- Devoir de coopération